

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PIERRE LEROUX
7, rue des écoles
35310 BREAL SOUS MONTFORT
02.99.60.42.51

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2020

Heure de début de réunion : 18h15 Heure de fin de réunion : 20h30

Parents présents :

Mme CORMY JULIE
Mme RUFFEL HELENE
Mme BOUVIER VIRGINIE
Mme TANGUY GWENAELLE
Mme BOULEAU ALEXANDRA
Mme CHANCE LUCIE
Mme REBOUX ELISA
Mme JAHIER CAROLINE
Mme LUNEL Delphine
M SEGONNE Olivier
Mme GUIHEUX AURORE
Mme BOUZENNOUNN NATHALIE
Mme FESTOC Laetitia

Enseignants présents :

Mme Guémené
Mme Leverrier
Mme Vermeulen
Mme Lucas
Mme Sleiman
Mme Robert
M Rodet
Mme Chaou Gouébeaux
M Siou
Mme Renou
M Jumel

Représentants de la mairie présents :

M HERCOUET, adjoint aux affaires scolaires

Excusés :

Madame Louvel, Inspectrice de l'Education Nationale.
Madame Le Chanjour, Madame Veron, Madame Ernoult

Ordre du jour :

- installation du nouveau conseil
- modalités de fonctionnement
- principales questions abordées l'an dernier
- règlement intérieur
- charte de la laïcité
- rentrée 2020-2021
- sécurité
- projet d'école
- évaluation CP-CE1
- APC
- piscine
- langues vivantes
- projets d'éducation artistique et culturelle
- projet « musique à l'école »
- questions diverses

1. Installation du nouveau conseil :

A l'issue des élections, 14 personnes ont été élus. Le vote s'est déroulé par correspondance avec une participation plus importante. (26%)

2. Modalités de fonctionnement :

Les modalités de fonctionnement sont définies :

*Le rôle et la liste des membres du conseil d'école sont rappelés. A partir d'un document tapuscrit, M JUMEL présente le bilan des principales discussions abordées aux cours des conseils d'école de l'année dernière (2019/2020).

* Le secrétariat sera tenu alternativement par un parent élu et un enseignant. Une secrétaire de séance : Madame Guémené est désignée.

* L'heure et le jour convenant à tous, les dates des prochains conseils d'école sont adoptées : 23 mars et 22 juin.

3. Le règlement intérieur :

Le règlement a été fourni aux élus avant le conseil afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance. Il a été refait à partir du nouveau règlement type départemental paru en juillet 2020. Quelques modifications sont apportées avant sa validation par les membres du conseil. Il sera diffusé aux familles. Il est disponible sur le site de l'école.

Modifications à prévoir dans le règlement avant diffusion :

p.2 phrase à terminer « neutralité commerciale »

p.5 6.3/ Voir si le titre peut-être plus cohérent avec le contenu

4. Rentrée 2020/2021

niveau	nombre	nombre	total	
CP	24		24	Mme Leverrier/Mme Guémené
CP	24		24	Mme Ernoult
CP CE1	17	7	24	Mme Vermeulen
CE1	26		26	Mme Lucas
CE1	26		26	M Rodet
CE2	29		29	Mme Sleiman
CE2	29		29	Mme Veron
CE2 -CM1	9	17	26	Mme Robert/Mme Rouat
CM1	28		28	Mme Le Chanjour/Mme Guémené
CM1	28		28	Mme Chaou
CM2	24		24	M Siou
CM2	25		24	Mme Renou/Mme Rouat
CM2	25		24	M Jumel/Mme Dalla Barba
			336	

Effectif actuel : 337

5. La sécurité :

L'exercice incendie a été réalisé en septembre.

L'exercice PPMS alerte attentat a été réalisé le 15 octobre.

L'alarme simultanée sur les 4 sites est un problème.

3 personnes ont été formées pendant les vacances par la municipalité sur l'utilisation des extincteurs.

6. Le projet d'école :

Questions des parents : Le nouveau projet d'école doit être élaboré cette année, l'équipe enseignante a-t-elle des directives pour son élaboration ?

Les réflexions de l'équipe enseignante sur l'élaboration du projet d'école débuteront dès janvier.

M.Jumel demande une collaboration des parents élus : de votre regard de parents, quels sont les atouts et les points d'amélioration vis-à-vis de l'école.

7. Les évaluations de CP et CE1 :

La passation des évaluations nationales s'est déroulée à partir de la deuxième quinzaine de septembre. Les résultats ont été communiqués aux parents de chaque classe et ont donné lieu à des entretiens individuels avec les parents.

Une baisse dans le domaine de la lecture a été observée en CE1 par rapport à l'année dernière. Des difficultés ont été relevées également dans le domaine de la phonologie pour les CP.

8. Les APC (activités pédagogiques complémentaires):

Période 1 : Priorité lecture (déchiffrage à voix haute) au CE1 tous les jeudis soirs, implication de tous les enseignants de l'école.

Période 2 : Activités menées au sein de chaque classe.

Période 3 : Priorité lecture au CP

9. La piscine :

L'activité piscine a été interrompue suite à la fermeture de la piscine Océlia. 6 séances ont eu lieu pour les CP. Aucune information n'a été donnée pour les séances en CE1.

10. Les langues vivantes :

Les décroissements anglais

CP Mme Vermeulen	Mme Veron Gruau
CP Mme Ernoult	Mme Chaou
CE1 M Rodet	M Siou
CE1 Mme Lucas	Mme Sleiman

Nouveauté : sensibilisation à l'allemand pour tous les élèves de CM2 une fois par semaine (créneau de 45min). Volonté de la principale du collège de créer une future classe de 6^{ème} bilangue anglais/allemand.

11. Les projets d'éducation artistique et culturelle

- Projet Opéra : cycle 2 – Découverte de l'environnement de l'opéra en assistant à un spectacle, rencontre des artistes. Le projet se finaliserait par la création d'un mini spectacle par les CE2 (sous forme vidéo). Le projet est en attente de validation de l'IEN.

La sortie à l'opéra début novembre a été annulée.

- Projet Théâtre : Classes des CM2 – Projet en lien avec l'OCCE. Il s'agit de regrouper plusieurs classes afin de les faire travailler les fondamentaux : dire – lire -écrire autour de l'activité théâtre à partir de 5 livres.

A l'issue de cette étude, un seul livre sera retenu pour le mettre en scène avec l'aide d'une intervenante (Madame de l'Estourbeillon). En fonction des circonstances, les conditions de restitution de la pièce de théâtre dans toutes les autres classes seront à étudier.

12. Le projet de sorties avec nuitées :

Questions des parents : Il n'est pas prévu de projet avec nuitées cette année mais l'équipe enseignante peut-elle faire part de sa réflexion sur le nouveau projet pour 2021-2022 ?

Un projet est au stade d'étude pour 2021-2022 pour classes CE1 et CE2 autour des sciences et le sport – centre dans la Manche.

12. Projet musique

Le projet est reconduit pour les CM1 et CM2 (5 classes) avec madame Delcambre, intervenante de l'école de musique de Brocéliande. Il y aura 9 séances par classe de Novembre à Mars 2021.

Les objectifs sont les mêmes que le projet de l'an dernier mais cette année le thème de l'Amérique du sud a été retenu : percussions, chants, batucada.

13. Les questions diverses (questions des parents / réponses apportées)

- *Suite au confinement et à la période d'école à distance, l'équipe enseignante a-t-elle observé une différence de niveau ou des différences importantes dans le niveau des élèves à la rentrée ?* Les répercussions un peu négatives sont centrées sur la lecture en cycle 2, la mise au travail, le rythme et habitudes de travail.

- *L'application du protocole sanitaire et des gestes barrières oblige les enfants à de nombreux lavages de mains. Pour les classes ne disposant pas de points d'eau cela implique l'usage de gel hydro-alcoolique. Les parents s'interrogent sur l'usage répété voir intensif de ces solutions et souhaiteraient que les enfants puissent utiliser de l'eau et du savon. Ce point souligne le manque de points WC/Lavabos de l'école vis-à-vis de son effectif. Des aménagements peuvent-ils être réalisés en ce sens ?*

Une demande de remplacement d'un urinoir sur 2 par des lavabos a été déjà faite en mairie (pas prévu dans les demandes budgétaires).

Se pose effectivement le nombre de sanitaires. C'est le même équipement qu'il y a 15 ans quand l'effectif était inférieur à 200. C'est un élément à prendre en compte dans les investissements. Création d'un troisième bloc sanitaire et installation de lavabos dans 5 classes. (1-2-5-7-8)

- *Comment l'équipe enseignante gère-t-elle l'évolution du protocole sanitaire et notamment le port du masque par les enfants ?* Globalement ça se passe assez bien. La réflexion a été bien anticipée et le partenariat municipalité école est très satisfaisant.

- *Mairie : masques de secours ?*

Une Demande d'une cinquantaine de masques pour enfant est faite pour en mettre à disposition dans l'école. (oubli, lien cassé)

- *Les parents apprécient d'avoir la liste des fournitures fournie avant la rentrée. En revanche, elles ne sont pas toujours complètes. Pourrait-elle être revue en ce sens ? Certains parents nous ont fait part de leur difficulté pour pouvoir les compléter la semaine de la rentrée.*

Après échange, il semble que seul le problème de l'agenda s'est posé.

- *Comment l'équipe enseignante a-t-elle organisé l'hommage au professeur Samuel Paty ? Comment a-t-il été perçu par les enfants ?*

Chaque enseignant a développé dans sa classe un temps d'échange et de réflexion sur les valeurs et symboles de la République, la liberté d'expression. La minute de silence s'est faite dans les classes sauf pour les CM qui ont été regroupés dans la cour pour la lecture d'un extrait du texte de Jaurès et la minute de silence.

- *Nous souhaitons faire remonter que les nouveaux horaires du midi, entraînent pour certaines familles des difficultés quand des enfants n'ont pas les mêmes horaires. Certaines familles se retrouvent à ne pouvoir récupérer qu'un seul enfant, créant ainsi un déséquilibre dans une fratrie, pas toujours facile à gérer, ainsi qu'un coût non négligeable lié au déjeuner quotidien à la cantine. (Choix et contrainte sanitaire)*

Les familles peuvent laisser leur enfant gratuitement sous la surveillance du personnel communal dans la cour (entre 11h30-12h et 13h-13h30)

Concernant les horaires, lors d'un vote : 8 enseignants sont favorables contre 2 au maintien des horaires à la prochaine rentrée.

Positif	négatif
Accueil dans les classes à 8h20 : moment privilégié d'échange et la classe débute dès 8h30. Aucun retour au calme nécessaire.	Le nombre de récréations et les nuisances pour les salles donnant sur la cour.
La sécurité et la surveillance des récréations.	La concertation et l'échange entre les maîtres le midi quasi impossible.
La gestion des 10 minutes le midi qui étaient compliqués (sécurité, conflits, liaison scolaire-périscolaire)	L'aspect convivialité entre adultes.

La matinée plus longue n'est pas appréciée de la même façon par tous les enseignants de CM.

- *Les barrières à l'entrée du parking des enseignants ont été installées, savez-vous quand est prévue la mise en service ?*
L'installation est terminée. On est en attente de la réception des badges.
- *La réflexion de la municipalité sur l'aménagement de la rue des écoles a-t-elle commencé ? si oui, une consultation d'un groupe de parents représentants est-elle envisagée ?*
La rue des écoles est en sens unique. Il a été constaté que les règles de l'arrêt minute ne sont pas toujours bien respectées, notamment le fait de ne pas descendre de la voiture.
- *La commune de Bréal voit tous les ans sa population augmenter. L'école élémentaire accueille actuellement 13 classes. Qu'est-il envisagé en cas d'ouverture d'une 14eme classe au niveau des locaux ? Un agrandissement de l'école est-il envisagé ?*
Il n'y pas d'agrandissement ni d'ouverture d'une 14ème classe envisagés à ce jour.
Il y a une stabilité de l'urbanisme et baisse des effectifs en maternelle.
Si une ouverture était prononcée, la solution serait de passer la salle des maîtres en salle de classe et de prévoir une classe des maîtres. Dans l'extension de la maternelle, une salle d'élémentaire pourrait être accueillie si besoin.
- *Le logiciel portail famille devait changer ou évoluer, est-ce toujours d'actualité ? si oui, un groupe de parents peut-il faire partie d'une commission comme cela a été le cas lors du lancement du logiciel ?*
Le projet est reculé à septembre 2021.
- *Suite aux changements d'horaire, quelle est la différence de fréquentation de la cantine et de la garderie ?*
A la garderie, une hausse de fréquentation le soir a été constatée. Un rappel a été fait concernant le partenariat avec les associations sportives les mardis et jeudis qui prennent en charge des enfants.
- *Des changements dans le personnel périscolaire (entre maternelle et élémentaire) ont été rapporté par des enfants et les ont questionnés. Y-a-t-il une raison particulière à ces changements ?*
Les agents sont polyvalents et occupent plusieurs missions (animation, l'entretien, cantine ...).
- *Il a été constaté un assouplissement des règles par les enfants à la cantine, notamment sur le droit de se servir seul (tous) des carafes d'eau. Le protocole sanitaire se renforce à l'école, pourquoi ce changement à la cantine ?*
Il n'est pas apporté de réponse. Monsieur Hercouet va questionner les services concernés de la mairie.
- *La nouvelle organisation du temps du midi permet-elle à tous les enfants de manger tranquillement sans avoir à se dépêcher notamment pour les derniers ?*
Oui grâce aux modifications des horaires.
- *Il avait été envisagé un système de « garde » à midi pour les familles dont les enfants ont des horaires décalés, est-ce toujours d'actualité ?*
La réponse a été apportée précédemment. Les familles peuvent laisser leur enfant gratuitement sous la surveillance du personnel communal dans la cour (entre 11h30-12h et 13h-13h30).

La secrétaire
Mme GUÉMENE

Le directeur
M JUMEL


